



BULLETIN DE LA PARANATATION POUR LES OFFICIELS – JANVIER 2018

Livre de règlements « World Para Swimming (WPS) » – En vigueur le 1^{er} janvier 2018

Le nouveau livre de règlement « WPS » daté du 1^{er} janvier 2018 est maintenant disponible. Vous remarquerez la renumérotation des règlements. Les règlements de natation se trouvent maintenant sous la section 11 au lieu de la section 3. Vous pouvez obtenir une copie complète du livre de règlement « WPS » (en anglais seulement) à :

https://www.paralympic.org/sites/default/files/document/171220131721478_2017_12+World+Para+Swimming_Rules+and+Regulations_Final.pdf.

En outre, vous trouverez les règlements de la paranatation dans l'annexe « C » du livre de règlements de Natation Canada 2018-2021, qui reflètent toutes ces modifications.

Ci-dessous, vous trouverez les modifications majeures apportées aux règlements de la paranatation, qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

(Départ) 11.1.2.3 Il n'est pas requis pour un athlète avec seulement une (1) jambe complètement fonctionnelle d'avoir au moins un pied à l'avant du plot de départ tant qu'il a une (1) main ou toute autre partie du bras à l'avant du plot de départ.

(Brasse) 11.4.6.3 À chaque virage et à la fin de la course, lorsque l'athlète peut seulement utiliser un (1) bras pour son cycle de nage (tel qu'indiqué dans les codes d'exception de l'athlète), l'athlète doit toucher le mur avec le bras/la main qu'il a utilisé. Lorsque seulement un (1) bras est utilisé à cause d'une déficience, le bras non fonctionnel doit traîner ou doit être étiré vers l'avant.

(Papillon) 11.5.2.4 Lorsque l'athlète peut seulement utiliser un (1) bras (tel qu'indiqué dans les codes d'exception de l'athlète), le bras doit être ramené vers l'avant au-dessus de la surface de l'eau. La position du corps doit demeurer en ligne avec la surface normale de l'eau. Lorsque seulement un (1) bras est utilisé à cause d'une déficience de l'athlète, le bras non fonctionnel doit traîner ou doit être étiré vers l'avant.

Lorsqu'un athlète nage avec un bras seulement (selon ce règlement), nous devons nous assurer qu'il ne roule pas d'un côté à l'autre lorsqu'il est à la surface de l'eau.

(Papillon) 11.5.4.3 À chaque virage et à la fin de la course, lorsque l'athlète peut seulement utiliser un (1) bras (tel qu'indiqué dans les codes d'exception de l'athlète), l'athlète doit toucher le mur avec le bras/la main qu'il a utilisé pour la course.



En plus des changements faits dans le livre de règlements de « WPS », des changements ont également été faits aux règlements de classification. Par conséquent, tous les athlètes ayant un handicap physique avec un statut de catégorie sportive Confirmé (C) ou Révision avec une date fixe (FRD) de 2019 ou plus, auront le statut Révision (R) à compter du 1^{er} janvier 2018. Tous les athlètes ayant une déficience intellectuelle avec le statut de catégorie sportive Confirmé (C) devront également être reclassifiés.

Remarque 1 : Si les athlètes ont les codes d'exceptions 2 ou 3 (touche avec la main droite ou la main gauche), selon la définition précédente des codes, ils devraient pouvoir nager avec un bras (jusqu'à ce qu'ils aient été reclassifiés).

Remarque 2 : Si les athlètes ont les codes d'exception 4 ou 5 (intention de touche simultanée), selon la définition précédente des codes, ils doivent nager avec leurs deux bras.

Remarque 3 : Finalement, si les athlètes n'ont aucune restriction à leurs deux membres supérieurs, ils doivent utiliser leurs 2 bras pour nager le papillon ou la brasse.

Jusqu'à ce que tous les athlètes aient été reclassifiés, nous devons utiliser notre jugement en ce qui a trait aux athlètes utilisant seulement un bras. En cas de doute (athlète pas encore reclassifié et aucun classificateur sur place), le bénéfice du doute ira à l'athlète.

Toutes questions relatives à la capacité d'un athlète de nager avec 1 ou 2 bras doivent être soumises à Janet Dunn, qui est responsable de la classification au Canada.

Modification aux codes d'exception

À compter de janvier 2018, nous avons également une nouvelle liste pour les codes d'exception (lien en anglais seulement :

https://www.paralympic.org/sites/default/files/document/171220131544270_WPS%2BCodes%2Bof%2BException%2B2018.pdf.)

Vous remarquerez que le code 6 n'existe plus, et que des changements ont été apportés aux codes 2, 3, 4 et 5. Jusqu'à ce que tous les athlètes aient été reclassifiés par « WPS » (c.-à-d., tous les athlètes doivent refaire le processus de classification), « WPS » a ajouté un astérisque « * » au début des codes d'exception dans la base de données de « WPS » indiquant que ce sont les anciens codes [donc, anciennes définitions]. Janet Dunn a confirmé que Natation Canada a fait la même chose sur le site web de Natation Canada dans la base de données pour la classification des athlètes.

En attendant, nous devons travailler avec l'ancienne et la nouvelle liste des codes d'exception et nous devons utiliser notre jugement pour les athlètes qui nagent avec un bras au papillon ou à la brasse, selon les notes ci-dessus.

Formation en paranatation

Tel que communiqué précédemment dans les bulletins d'octobre et de décembre 2017, de plus en plus des épreuves de paranatation sont intégrées aux rencontres, incluant les rencontres nationales, Natation Canada organisera une formation en paranatation pour les officiels lors des rencontres nationales entre avril et juillet 2018. Les stages seront offerts la journée précédant le début de la rencontre [même journée que la réunion technique] à Montréal lors des Championnats canadiens de natation, à Victoria lors des Championnats canadiens de l'Ouest et à Windsor lors des Championnats canadiens de l'Est. D'autres détails vous seront communiqués sous peu.



Nous encourageons également tous les officiels (spécialement ceux de niveau 4 et 5) à suivre le cours en ligne Introduction à la paranatation de l'« IPC » et le cours en ligne pour les officiels techniques en paranatation de « WPS ». Il y a des frais de 53,50 euros pour le cours en ligne des officiels techniques en paranatation de la « WPS ».

Remarque : Après avoir suivi la formation en ligne pour les officiels techniques de « WPS », veuillez faire parvenir une copie de votre certificat à paraofficial@swimming.ca, car c'est le seul moyen que nous ayons pour être au courant de qui a suivi la formation en ligne.

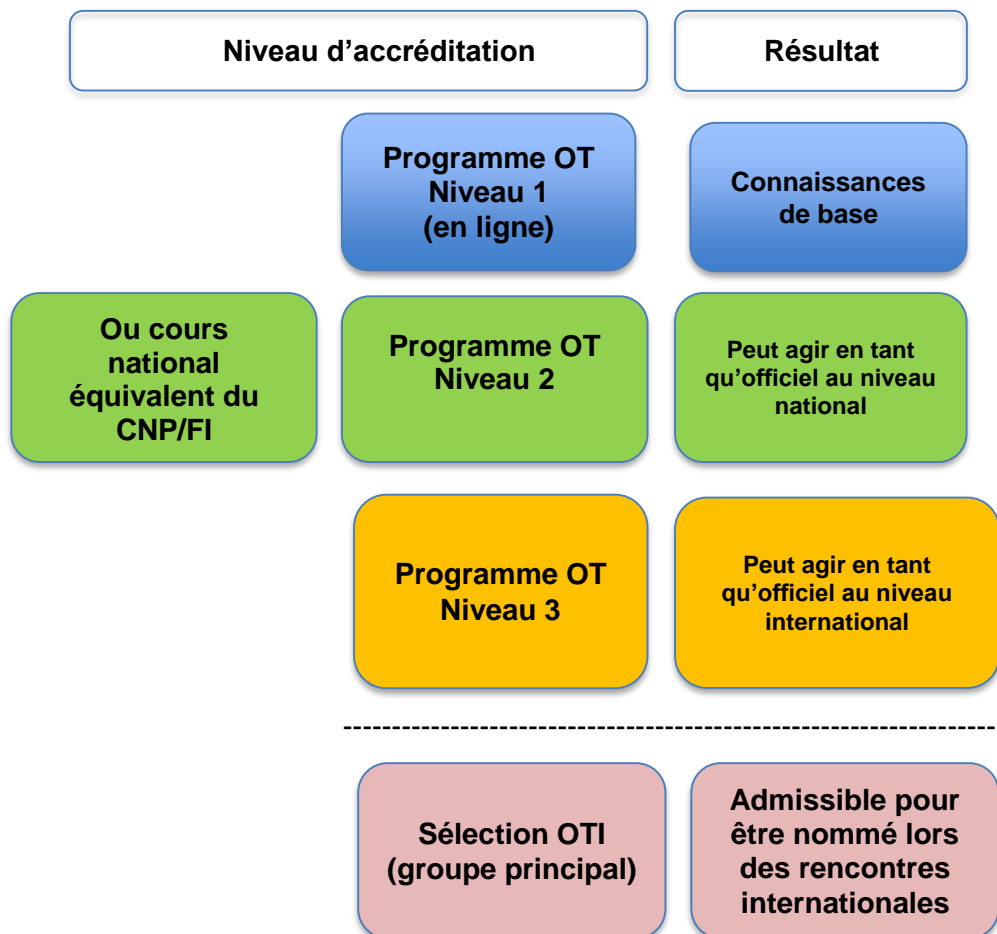
PROCHAINES RENCONTRES EN PARANATATION – 2018

5 au 8 avril 2018	Championnats canadiens de natation 2018 – Épreuves de paranatation intégrées – à Montréal, Québec
12 au 15 avril 2018	Championnats canadiens de l'Est – Épreuves de paranatation intégrées – à Windsor, Ontario
12 au 15 avril 2018	Championnats canadiens de l'Ouest – Épreuves de paranatation intégrées – à Victoria, Colombie-Britannique
19 au 21 avril 2018	Rencontre « World Para Swimming World Series » à Indianapolis, Indiana, É-U.
28-29 avril 2018	Défi sportif à Montréal, Québec
Juillet/août 2018	Championnat provincial MAN SASK, Ontario, Québec, C.-B., Alberta et de la côte Est
19 au 22 juillet 2018	Essais canadiens 2018 – Épreuves de paranatation intégrées – à Edmonton, Alberta
Décembre 2018	Rencontre de paranatation CAN-AM – à déterminer



MODIFICATION AU CHEMINEMENT DES OFFICIELS « WPS »

Une modification a été apportée au cheminement des officiels « WPS », lequel a été expliqué dans le bulletin de la paranatation de mars 2017. Veuillez prendre note que depuis le 1^{er} janvier 2018, le programme OT niveau 4 n'existe plus. En fait, le programme OT niveau 3 qui était « Peut agir en tant qu'officiel au niveau national avec un plus grand niveau de connaissances, mais ne maîtrisant pas la langue anglaise », a été supprimé. En supprimant cette explication, le programme OT niveau 3 devient maintenant « Peut agir en tant qu'officiel au niveau international ».



Vous trouverez plus d'informations sur le cheminement des officiels « WPS » (en anglais seulement) à : https://www.paralympic.org/sites/default/files/document/171116113003863_2018_World+Para+Swimming+Technical+Officials+Pathway_FINAL_0.pdf



AFFECTATIONS INTERNATIONALES DE « WPS » EN 2017

Félicitations aux personnes suivantes qui ont été nommées par la « World Para Swimming » à différents événements internationaux :

- Kim Grootveld de Toronto, ON, Classificateur en chef et Sheila Guenther de Estevan, SK, Délégué technique – rencontre « World Series » à São Paulo en avril 2017.
- Jocelyne Mc Lean de Gatineau, QC, Charles Montpetit d'Ottawa, ON et Glennis Mossey d'Edmonton, AB – « 2017 INAS Swimming Championships » à Aguascalientes, Mexique en novembre 2017.
- Sheila Guenther de Estevan, SK, Déléguée technique – Championnats du monde de paranatation 2017 à Mexico, Mexique en décembre 2017.

GROUPE PRINCIPAL DES OFFICIELS INTERNATIONAUX DE « WPS »

Avec la mise en œuvre en décembre 2016 du nouveau cheminement des officiels de la « WPS », les officiels accrédités comme officiels internationaux doivent passer par une étape supplémentaire afin de pouvoir être sélectionnés pour des rencontres telles que les Paralympiques, les Championnats du monde WPS de paranatation, etc. Chaque 4 ans, à la suite d'une formation spécifique et à des tests, la « WPS » sélectionnera 25 officiels pour faire partie du groupe principal parmi tous les officiels internationaux accrédités. La première sélection du groupe principal (semblable aux listes des officiels FINA) pour 2018 – 2021 a été faite et elle inclut quatre (4) officiels Canadiens. Félicitations à Sheila Guenther (Saskatchewan), Sandra Rousseau (Ontario), Jeff Holmes (Ontario) et Jocelyne Mc Lean (Québec).

Adresse courriel pour tout ce qui a trait à la paranatation :

paraofficial@swimming.ca